

OFFICE DE
**PARTICIPATION
PUBLIQUE**
DE LONGUEUIL



Démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire

PLAN DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Août 2025

À propos de l'OPPL

L'Office de participation publique de Longueuil est une instance impartiale et indépendante qui a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des démarches de participation publique sur une variété de sujets d'intérêt pour la population de Longueuil.

L'Office œuvre au service de l'intérêt collectif.

L'Office est constitué en vertu des articles 54.15 à 54.28 de la [*Charte de la Ville de Longueuil \(RLRQ c. C-11.3\)*](#).

En plus des fonctions qui lui sont conférées par le seul effet de la Charte, l'Office peut recevoir ses mandats du conseil de ville ou du comité exécutif. Il pourrait éventuellement recevoir des mandats d'un conseil d'arrondissement en vertu de sa compétence en urbanisme. Enfin, il pourrait également recevoir des mandats du conseil d'agglomération pour tout projet qui relève de sa compétence.

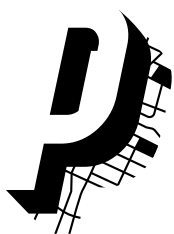
Pour nous joindre

1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552
Longueuil, QC J4K 5G4

Téléphone : 450 463-7203
Courriel : info@oppl.quebec
www.oppl.quebec

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| LE CONTEXTE | 5 |
| LE MANDAT DONNÉ À L'OFFICE PAR LA VILLE DE LONGUEUIL | 6 |
| LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE | 7 |
| LA DÉMARCHE | 8 |
| 1. S'informer | 8 |
| Annonce publique de la démarche | 8 |
| Mise en ligne du dossier documentaire | 9 |
| 2. S'exprimer | 9 |
| Enquête de terrain | 9 |
| Sondage et questionnaire en ligne | 10 |
| Trois panels délibératifs | 10 |
| Présentation des avis émanant des panels | 12 |
| Appel de contributions | 12 |
| 3. Analyse et rédaction du rapport | 13 |
| 4. Mesure d'évaluation d'impact..... | 14 |
| Annexe 1 – L'échelle de la participation publique | 15 |
| Annexe 2 – Modèle d'impact de l'Office..... | 17 |



LA DÉMARCHE EN BREF

S'informer

À partir du 25 août 2025
Annonce de la démarche
Mise en ligne du dossier documentaire

S'exprimer

Du 25 août au 26 septembre 2025
Enquête de terrain

Du 3 au 26 septembre 2025
Sondage et questionnaire en ligne

Entre le 19 novembre et le 12 décembre 2025
Trois panels délibératifs

Le 27 janvier 2026
Présentation des avis produits par les panels

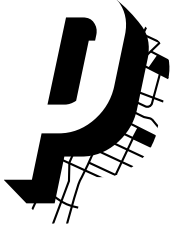
Du 27 janvier au 27 février 2026
Appel de contributions sur les avis

Analyse et rédaction du rapport de la démarche

Publication projetée au printemps 2026

Mesure d'évaluation d'impact

Pendant la démarche et après la publication du rapport



LE CONTEXTE

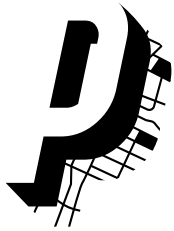


Dans les municipalités québécoises, la trame urbaine a été développée principalement au cours du dernier siècle, et ce, surtout afin de favoriser les déplacements motorisés. La démocratisation de l'automobile a grandement contribué à la construction d'un réseau routier axé sur ce mode de transport, limitant ainsi le partage de l'espace public pour les autres usagers. Alors qu'on peut observer, depuis quelques années, une transformation graduelle du réseau urbain municipal, faisant place à un meilleur partage de l'espace et à l'intégration de mesures favorisant la sécurité et l'accessibilité universelle de la population, il demeure que ce changement se réalise sur une longue période et nécessite des actions en continu pour permettre une mobilité durable et sécuritaire.

La Ville de Longueuil a choisi d'amorcer un changement de culture et un nouveau type de gestion de son territoire afin de favoriser et de faciliter la mobilité durable. Concrètement, la Ville a l'intention d'accorder une place plus importante aux modes actifs et collectifs, et ainsi offrir une alternative économique et sécuritaire à l'automobile, notamment en revoyant et revalorisant les aménagements de transport sur son territoire et repensant l'aménagement des rues.



Document d'information, doc.3.1, p. 4



LE MANDAT DONNÉ À L'OFFICE PAR LA VILLE DE LONGUEUIL



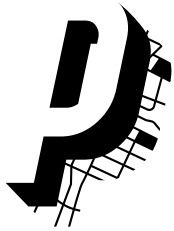
Dans ce contexte, la Ville de Longueuil souhaite aborder la question de la mobilité durable et sécuritaire, par une approche positive, dans le cadre d'une démarche de participation citoyenne menée par l'Office de participation publique de Longueuil (OPPL). La Ville cherche ainsi à optimiser et arrimer son processus de transition vers une mobilité durable et sécuritaire aux réalités de ses citoyennes et citoyens.

Plus précisément, la Ville souhaite savoir comment elle peut faciliter et soutenir la population dans leur processus d'adoption d'une mobilité durable et sécuritaire [...].

Les résultats de cette démarche permettront aussi à la Ville de mieux hiérarchiser l'aménagement des rues et des espaces publics sur le territoire de Longueuil, de mettre en place des mesures ciblées par secteur, et surtout, de développer des outils de communication et d'accompagnement afin d'aider à opérer les changements souhaités.



Document d'information, doc.3.1, p. 4



LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

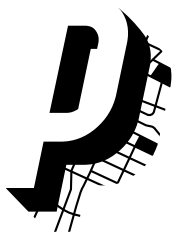
Par cette démarche participative, l'Office propose de:

- permettre aux personnes qui le désirent de s'informer sur les **enjeux** en matière de mobilité durable et sécuritaire sur le territoire de la Ville de Longueuil ;
- permettre à tous les groupes, associations ou personnes qui le désirent de s'exprimer sur les **besoins** de la population de Longueuil et les **obstacles** auxquels elle fait face en opérant le transfert vers des modes de transport collectifs et actifs ;
- livrer aux élu(e)s de Longueuil un **portrait des besoins et des obstacles de la population** afin d'opérer le transfert vers des modes de transport collectifs et actifs.

Ultimement, le rapport de la démarche dégagera des pistes d'intervention pour l'implantation de projets de mobilité durable et sécuritaire dans les différents secteurs de la Ville.

En plus de répondre aux objectifs identifiés, les choix méthodologiques de l'Office visent à :

- favoriser la participation du plus grand nombre de personnes possible ;
- encourager la participation des populations vulnérables, notamment les jeunes et des personnes qui ont des défis de mobilité ;
- offrir un cadre officiel et souple pour s'informer et s'exprimer ;
- proposer une diversité de moyens de participer selon les goûts et capacités de chaque personne.



LA DÉMARCHE

1. S'informer

**À partir du 25 août 2025 et tout au long de la démarche
En ligne sur le site de l'Office ou en personne
Activité d'information qui s'adresse à tous les publics**

Pour l'Office, il n'y a pas de participation sans information.

Dans le cadre de cette démarche, chaque étape ou activité comportera une portion d'information adaptée à l'activité et au public ciblé, pour favoriser une participation productive et constructive.

Annonce publique de la démarche

Lundi 25 août 2025

Pour bien informer la population de la tenue d'activités de participation publique, l'Office conçoit et met en œuvre plusieurs moyens de communication. Les activités prévues dans le cadre des démarches participatives de l'Office font l'objet d'une annonce publique.

Dans le cadre de la démarche sur la mobilité durable et sécuritaire, un communiqué de presse sera publié et l'Office diffusera son plan de participation publique sur son site web.

Mise en ligne du dossier documentaire

À partir du 25 août 2025

En ligne sur le site de l'Office

Document d'information qui s'adresse à tous les publics

Dès le 20 août, un dossier documentaire sera accessible sur la page de la démarche du site Web de l'Office. Ce dossier permet aux personnes participantes d'obtenir toute l'information pertinente à l'expression d'un avis éclairé sur la mobilité durable et sécuritaire. Plus largement, il permet au grand public de bénéficier de la même connaissance que les personnes participantes. Le dossier comprend notamment les éléments suivants : le dossier décisionnel déposé par la Ville de Longueuil, un document d'information également rédigé par la Ville de Longueuil, le présent plan de participation publique, des documents et liens utiles pour une meilleure compréhension du sujet, les captations vidéo des différentes activités, les rapports et comptes-rendus des activités, les contributions des personnes participantes, etc.

Des éléments y seront ajoutés tout au long de la démarche. Le dossier documentaire demeure accessible une fois le mandat de l'Office complété.

Le dossier documentaire est accessible à l'adresse suivante : <https://oppl.quebec>

2. S'exprimer

Enquête de terrain

Du 25 août au 26 septembre 2025

Dans des lieux publics

Activité de consultation qui s'adresse à tous les publics

Cette étape vise à recueillir auprès de la population de Longueuil des informations sur les raisons qui la poussent à utiliser certains modes de transport plus que d'autres.

L'équipe de l'Office interceptera des automobilistes, des cyclistes et des piétons pour leur poser des questions sur leur choix de moyen de transport utilisé au moment de l'interception.

Résultat

Les résultats du sondage, du questionnaire en ligne et de l'enquête de terrain seront déposés dans le dossier documentaire.

Sondage et questionnaire en ligne

Du 3 au 26 septembre 2025

En ligne sur le site de l'Office : <https://oppl.quebec>

Activité de consultation qui s'adresse à tous les publics

Cette étape vise à recueillir auprès de la population de Longueuil des informations sur les besoins et les obstacles de celle-ci afin d'effectuer le transfert modal vers une mobilité durable et sécuritaire telle que promue par l'administration municipale.

La combinaison d'un sondage et d'un questionnaire en ligne permet d'obtenir un portrait représentatif de l'opinion de la population de la Ville de Longueuil par le sondage, mais permet également à toute personne qui le désire de s'exprimer sur le sujet en répondant au questionnaire en ligne. Le sondage représentatif sera effectué en août et septembre 2025 auprès d'un échantillon représentatif de la population de Longueuil, par voie téléphonique et web.

Le sondage et le questionnaire serviront également à solliciter les personnes intéressées à participer au panel destiné à la population de Longueuil. L'équipe de l'Office sélectionnera au hasard parmi les personnes ayant démontré leur intérêt un échantillon représentatif de la population de Longueuil pour le panel.

Trois panels délibératifs

À partir du 19 novembre 2025

En personne sur invitation – sélection au hasard à partir du bassin de personnes ayant signifié leur intérêt

Activités de discussion et de délibération

L'Office propose de constituer trois panels délibératifs, inspirés du dispositif participatif du jury citoyen.

Trois panels de discussion sous forme de panel seront formés :

- **un panel citoyen, composé de personnes résidant à Longueuil ;**
- **un panel de personnes représentant la société civile et le milieu institutionnel ;**
- **un panel constitué de membres du personnel de la Ville de Longueuil et du Réseau de transport agglomération de Longueuil (RTL).**

Un appel de candidatures, dont les modalités varient en fonction des publics, sera lancé pour constituer un bassin de personnes intéressées. Les personnes participantes au panel citoyen seront sélectionnées par tirage au sort parmi celles qui auront souligné leur intérêt à participer.

Chaque panel est composé d'environ dix à quinze personnes, et aura pour tâche de répondre à la question suivante en produisant un avis.

Question : Comment la Ville peut-elle préparer la population à la transition vers la mobilité durable ?

Pour chacun des panels, l'activité déroulera en 2 étapes.

Étape 1 : soirées d'information communes et visite terrain

Soirées d'information en personne

Mercredi 19 et jeudi 20 novembre 2025 de 18 h 30 à 21 h

Lieu : à déterminer

Visite terrain en personne

Samedi 22 novembre 2025 de 10 h à 12 h 30

Lieu de rencontre : à déterminer

Afin d'être le mieux outillées possible pour répondre à la question, les membres des trois panels assisteront à deux soirées d'information communes, peu importe le panel auquel ils appartiennent. Pendant ces soirées :

- des représentants de la Ville de Longueuil présenteront la vision de celle-ci concernant la mobilité durable et sécuritaire ;
- des spécialistes et parties prenantes présenteront différents enjeux liés à la mobilité, en général, et au transfert vers des modes de transport collectifs et actifs.

Ces soirées d'information seront enregistrées et pourront être visionnées par toute personne qui s'intéresse au sujet une fois les travaux des panels complétés.

Une visite terrain, s'adressant aux trois panels, sera également organisée afin de rendre plus concrètes pour les personnes participantes les informations reçues pendant les soirées d'information. Pendant cette visite, les membres des trois panels visiteront des sites déjà réaménagés dans une optique de mobilité durable et sécuritaire et, possiblement, des sites en réaménagement afin de décortiquer les étapes de réalisation d'un chantier de ce type.

Étape 2 : Rencontres de discussion et délibération par groupe en personne

Chaque groupe se réunira ensuite pendant deux jours. Au cours de ces deux journées, des activités organisées par l'équipe de l'Office conduiront chacun des panels à produire un avis écrit destiné à la Ville.

Panel citoyen

Samedi 29 et dimanche 30 novembre 2025 de 9 h à 16 h

Lieu : à déterminer

Panel des membres du personnel de la Ville de Longueuil et du RTL

Mercredi 3 et jeudi 4 décembre 2025 de 9 h à 16 h

Lieu : à déterminer

Panel de la société civile et du milieu institutionnel

Deux journées dans la semaine du 8 décembre 2025 de 9 h à 16 h

Lieu : à déterminer

Résultat

Les trois avis, soit un avis par panel, seront rendus publics et déposés dans le dossier documentaire de la démarche.

Présentation des avis émanant des panels

Mardi 27 janvier 2026

En ligne

Activité d'information qui s'adresse à tous les publics

Les trois avis seront déposés dans le dossier documentaire de la démarche et accessibles sur la page web de la démarche. Afin de les présenter à la population de Longueuil, les trois avis feront également l'objet d'une vidéo.

La publication des avis permettra à la population en général de réagir à ceux-ci par le biais de l'appel de contribution

Appel de contributions

Du 27 janvier au 27 février 2026

Activité individuelle ou de groupe

Activité de consultation qui s'adresse à tous les publics

La date limite pour envoyer une contribution est le 27 février 2026

Description

Cette étape est consacrée à l'expression des opinions. Elle donne la chance à toute personne ou tout groupe qui le désire d'exprimer ses idées, ses commentaires et ses préoccupations sur les avis émanant des trois panels qui ont été produits à l'étape précédente.

Les personnes désirant partager leur opinion sur les avis peuvent le faire par écrit ou par téléphone, lors de l'appel de contributions écrites.

Les contributions écrites peuvent prendre plusieurs formes et doivent être acheminées par les moyens prévus par l'Office au Plan de participation publique. Les contributions écrites doivent être identifiées au nom de la personne, du groupe de personnes, de l'organisation ou du groupe d'organisations qui les ont rédigées. Elles sont rendues publiques sur le site de l'Office et ne peuvent être retirées après leur dépôt. Les personnes qui désirent soumettre une contribution via le téléphone doivent également s'identifier et accepter, en laissant un message sur la boîte vocale de l'Office, que leur contribution et leur nom soit publiés sur le site de l'Office.

Il existe plusieurs moyens de soumettre une contribution :

1. Via un formulaire à remplir sur le site <https://oppl.quebec>
2. En laissant un message sur une boîte vocale au 450 463-7203
3. En soumettant un mémoire, un rapport ou un texte de réflexion personnelle à :

Office de participation publique de Longueuil

info@oppl.quebec

1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552

Longueuil, QC J4K 5G4

3. Analyse et rédaction du rapport

Diffusion publique projetée au printemps 2026

En ligne et dans les bibliothèques de la Ville de Longueuil

Description

Toutes les démarches de participation publiques tenues par l'Office font l'objet d'un rapport. Ce rapport a pour objectif de présenter une synthèse (portrait et analyse) des contributions et des opinions des personnes participantes afin d'aider la prise de décision publique.

Le rapport de l'Office comprend des recommandations. La rédaction d'un rapport peut prendre entre quelques semaines et plusieurs mois selon l'envergure du mandat.

Lorsqu'il est prêt, le rapport est envoyé à la mairesse de Longueuil et à la présidence du comité exécutif. Un maximum de quinze jours plus tard, le rapport est rendu public sur le site de l'Office. Le rapport est également déposé au comité exécutif, puis au conseil de ville.

4. Mesure d'évaluation d'impact

Pendant la démarche et après la publication du rapport

Activité d'évaluation de l'impact de l'Office, par questionnaire

En 2023, l'Office a élaboré une planification stratégique pour 2023-2025 qui comprend l'énoncé de vision stratégique suivant : « *En 2025, l'Office de participation publique de Longueuil aura fait la démonstration du caractère incontournable, constructif et productif des démarches de participation publique dans la vie municipale.* »

Dans le cadre de cette planification, trois orientations ont été identifiées.

Orientation 1 : Contribuer au renforcement d'une culture de participation

Orientation 2 : Assurer la robustesse des processus de l'Office

Orientation 3 : Évaluer l'impact de l'Office

Afin de mesurer et d'illustrer les retombées de la création de l'Office et plus largement, de son action, dans la vie municipale, l'Office a réalisé un modèle d'impact (voir annexe 2) qui lui permet de déterminer dans quelle mesure les effets que l'Office cherche à produire au sein de la communauté ont été atteints.

Des questionnaires sont prévus à différents moments de la démarche, mais également une fois le rapport publié pour évaluer les effets de celui-ci. Un groupe de discussion pourrait également être organisé après la publication du rapport.

Annexe 1 – L'échelle de la participation publique

Figure 1 : Échelle de la participation publique

| Degré de participation | Participation active | | | | |
|------------------------|---|---|---|---|---|
| | Information | Consultation | Dialogue | Délibération | Co-construction |
| |  |  |  |  |  |
| Description | Les participants s'informent au sujet des enjeux liés à un problème à résoudre, un projet ou une politique. | Les participants informent les décideurs de leurs opinions et points de vue. | Les participants échangent autour d'un enjeu et confrontent leurs idées et points de vue. | Les participants formulent ensemble un avis sur une question précise. | Les participants contribuent à la construction de la démarche et à la prise de décision finale. |

Source : Institut du Nouveau Monde, 2013, mise à jour 2019

Participer, c'est prendre part à la vie démocratique. Selon le contexte et les décisions à prendre, la participation peut revêtir plusieurs formes. Pour cette raison, l'Office reconnaît plusieurs degrés de participation publique : l'information, la consultation, le dialogue, la délibération et la co-construction¹.

L'information est un degré de participation publique qui comprend tous les dispositifs de participation qui permettent d'informer les personnes participantes et, plus largement, le public, sur un sujet donné, sans toutefois prévoir de rétroaction. L'information est un préalable à une participation éclairée. L'information peut prendre la forme, par exemple, de séances d'information, de questions et réponses, de portes ouvertes, de dépliants d'information, de pages Web.

La consultation est un degré de participation publique où l'on sollicite l'avis de la population et des groupes de la société civile afin de connaître leur opinion ou de bénéficier de leurs connaissances. Les avis sont exprimés de manière individuelle et ne font pas l'objet de discussions entre les personnes ou les groupes qui les portent. La consultation se décline en plusieurs dispositifs, les plus connus étant l'enquête par questionnaire et les commissions consultatives.

Le dialogue est un degré de participation publique qui amène les personnes participantes à échanger leurs opinions, à présenter des arguments et à s'intéresser aux opinions des autres. Le dialogue favorise l'ouverture et la reconnaissance de l'existence de plusieurs opinions sur une

¹ Institut du Nouveau Monde. L'échelle de la participation publique. En ligne : inm.qc.ca (22 novembre 2022).

même question. Le dialogue peut conduire à l'identification de nouvelles idées, mais cela n'en est pas une condition essentielle. La méthode du World Café² et le groupe de discussion³ sont deux des dispositifs de dialogue les plus répandus au Québec.

La délibération est un degré de participation publique qui correspond « à la formulation d'un avis sur une question précise⁴ » la délibération est plus exigeante que d'autres degrés de participation publique en ce qu'elle vise la recherche d'un résultat collectif, qui dépasse l'expression ou la discussion autour de points de vue individuels. Le jury citoyen⁵ et les ateliers de scénarios⁶ sont des exemples de dispositifs délibératifs.

La co-construction est un degré de participation publique qui amène les personnes participantes à contribuer – avec l'instance qui les convoque ou qui est mandatée pour animer la participation publique – à la conception de la démarche participative, à la prise de décision, ou à sa mise en œuvre. À titre d'exemple, les démarches d'Agenda 21⁷ local et les laboratoires vivants⁸ constituent des dispositifs de co-construction.

Les degrés de participation publique ne sont pas exclusifs et peuvent intervenir seuls ou en combinaison avec d'autres dans le cadre d'une démarche participative. L'information est un degré de participation publique auquel il n'est pas possible de se soustraire, puisqu'elle est un préalable à une participation éclairée. Pour chaque degré de participation publique, il existe une variété de dispositifs de participation, plus ou moins exigeants et engageants. Le choix des degrés de participation qui interviennent dans une démarche participative dépend de l'objet, du cadre légal et réglementaire, de l'avancement du processus décisionnel, du degré d'influence recherché, du contexte et des personnes impliquées et concernées. Dans une démarche participative, l'Office peut rechercher différents degrés de participation publique et, ce faisant, avoir recours à divers dispositifs de participation publique.

² Participedia. Le World Café. En ligne : Le World Café – Participedia (22 novembre 2022).

³ Participedia. Groupe de discussion. En ligne : Groupe de discussion – Participedia (22 novembre 2022)

⁴ Institut du Nouveau Monde. L'échelle de la participation publique. En ligne : <https://inm.qc.ca/services/#9b33b7b68ca8d440f> (22 novembre 2022).

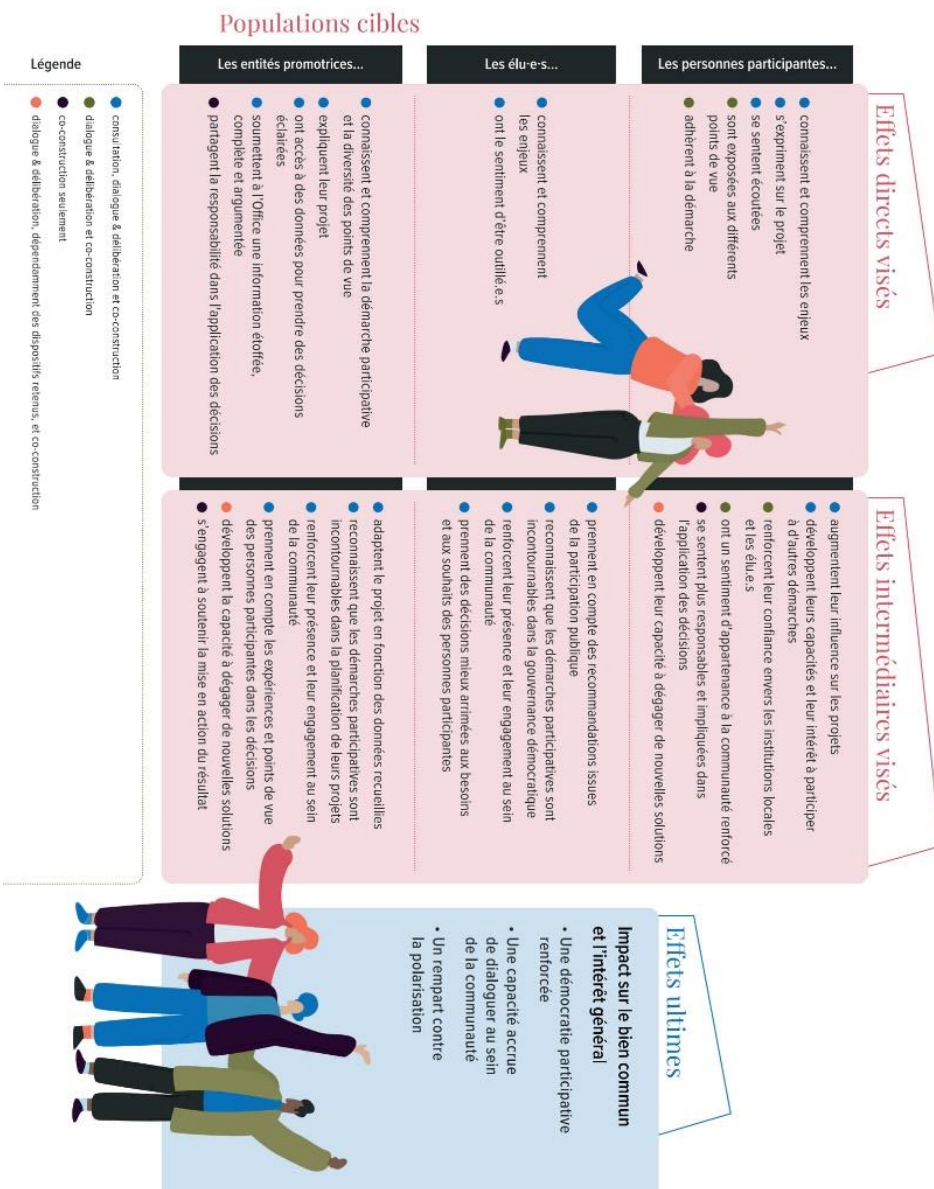
⁵ Nikki Slocum, Janice Elliott, Sara Heesterbeek et Carolyn J. Lukensmeyer, Méthodes participatives – Un guide pour l'utilisateur, Fondation Roi Baudouin, mars 2006, p. 43.

⁶ Participedia. Groupe de discussion. En ligne : Atelier de scénario – Participedia (22 novembre 2022).

⁷ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Municipalités durables. Modèles de démarches. En ligne : Agenda 21 local - Modèles de démarches - Développement durable - MAMH (gouv.qc.ca) (22 novembre 2022).

⁸ Living Lab de Montréal. En ligne : Living Lab de Montréal - À propos (livinglabmontreal.org) (22 novembre 2022).

Annexe 2 – Modèle d'impact de l'Office





MODÈLE D'IMPACT

